



COMPTE RENDU de la 3e RÉUNION DE LA COMMISSION VOLLEY PARIS

Judi 07 Novembre 2024 à 18h30

Au comité FSGT de Paris et en visio

Présents au comité : Pablo TRUPTIN (comité 75), Dorel IACOBESCU (AS BOUVINES), Mourad MAZOUZI (CAP NORD-COP), Thierry UHRES (ESC XV)

Présent.e.s en visio sur ZOOM : Jean GRUEZ (CAP NORD COP), Thelma LAMY (CAP NORD-COP), Fabrice PROLONG (AS DES AMIS VOLLEYEURS), Yves AIRIAU (AS DES ARENES), Kevin BLUNT (CONTREPIED)

Excusé.e.s : Sophie DANG (SMASH), Yannick GOURVIL (SMASH), Thierry DAVOUST (AMICALE BABYLONE), Clément MORIZOT (VOLLEY 6)

Rédaction : Yves AIRIAU, Pablo TRUPTIN

Litige ESC 11-11 vs CONTREPIED C

La Commission rappelle à ESC 11-11 que l'équipe qui doit arbitrer (mentionnée (arb) sur le calendrier) est chargée de fournir et de s'assurer de la bonne tenue de la feuille de match. Article II.6.a et b du règlement.

La feuille de match doit être complétée avant la rencontre pour permettre le contrôle de qualification des joueurs. La feuille de match doit être signée à la fin du match pour valider le score et les remarques éventuelles.

Avant le match, il appartient aux arbitres ou aux capitaines d'équipe de s'assurer : de l'identité des joueurs et joueuses, par l'examen de leur licence, carte d'autorisation ou de leur carte d'identité. Article II. 5 du règlement. Un rappel à ce sujet sera fait à l'ensemble des équipes de nos championnats.

Par conséquent, la Commission ne peut pas donner suite à la réclamation de CONTREPIED C, car il est impossible de confirmer à posteriori que le joueur Fenez Anthime (0499562) n'ait pas pris part à la rencontre. Toutes les licences présentes sur la feuille de match déposée par ESC 11-11 étaient bien valides à la date de la rencontre

Le résultat du match de la J2 est confirmé par la Commission

Contrôles des brûlages et des validité des licences

Travail préalable de Kevin et Émilie.
Présentation des tableaux de contrôle disponibles [ici](#).

Passage en revue des matchs où des fautes sont relevées concernant la validité des licences. Toutes les sanctions sont validées.

Répartition du contrôle de la validité des licences pour les J1 et J2 pour les matchs restants :

- 4x4 et 6x6 mixte : Thierry D
- 4x4 et 6x6 féminin et 4x4 équimixte : Thelma

Les équipes en faute seront contactées et les sanctions appliquées au classement.

Réflexion sur les listes de licences par équipe. Imposer leur diffusion préalable aux matchs au sein de chaque division ? Travail de pédagogie pour qu'elles soient constituées, seuls les responsables de club ont la main sur cette fonctionnalité.

Le tableau des brûlages se remplit automatiquement en fonction du nombre de matchs joués. Quelques joueurs brûlés. Mise à disposition des tableaux en consultation pour les équipes afin qu'elles soient informées.

Répartition du contrôle des brûlages au cours de la saison :

- 6x6 mixte : Kevin
- 4x4 mixte (Elite à D4) : Thierry U
- 4x4 mixte (D5 à D7) : Thelma
- 4x4 féminin 6x6 féminin et 4x4 équimixte : Emilie + ?

Réflexion sur la règle du brûlage en cas de dépannage pour éviter un forfait : car conduit à autoriser 6 matchs d'un joueur dans une seconde équipe de son club en plus de celle où normalement inscrit.

Consultation règlement 4X4 Equimixte

Questionnaire aux équipes : 6 retours sur 20 équipes.

Après étude des réponses du sondage, la Commission formule les propositions suivantes concernant les points sujets à discussion :

Règle du service : enlever la règle du pied au sol, que ce soit garçon ou fille.

Règle de l'attaque : le renvoi du ballon peut se faire en "touche de balle", y compris si il est au-dessus du filet.

Règle du contre : autoriser le contre "défensif" (sans passer les mains par-dessus le filet).

Vérifier la nécessité d'être en suspension pour un contre.

Les équipes seront contactées pour mise en débat de ces propositions.

Questions diverses

- Règlement :

Correctif à apporter article II.2c : "en cas d'interruption au 5e set" : remplacer par "en cas d'interruption lorsque 4 sets ont été joués".

De manière générale, le règlement devra être relu entièrement pour relever d'autres correctifs à apporter.



- Arbitrage :

Soirée de formation prévue le jeudi 21/11 à 18h30 au Comité. Thème : les règles du jeu.
Dates à envisager pour les examens pratiques (transmises par Yves via le chat) :

- CAP NORD COP / AS BANQUE DE FRANCE (15/01)
- CAP NORD COP / ASJ 12 M1 (05/02)
- CAP NORD COP / ARENES GB (03/03)
- CAP NORD COP / ESC 11 (19/03)

Les dates retenues seront diffusées après le passage de la première session d'examen théorique prévue le jeudi 12 décembre.

Il est évoqué de faire passer les candidates en privilégiant des matchs du championnat féminin

- Créneau progression volley :

Pas de candidature pour les animations.

Besoin réel, quinzaine de participants.

Un bénévole de Cap Nord s'en occupe pour l'instant puisque le créneau est utilisé par le club.

Il est proposé d'ouvrir ce créneau aux extérieurs qui participaient la saison dernière.

Conditions d'inscriptions : une licence FSGT ou carte 4 mois. L'animateur de CAP NORD sera sondé pour faisabilité.

Statistiques

1488 licences à date

Prochaine réunion jeudi 05 décembre à 19h